

### **DOSSIER DE PRESSE**

Production
Centre Vidéo de Bruxelles - CVB

#### Coproduction

Sophimages RTBF - Télévision belge Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles – CBA Lichtpunt Tax Shelter Ethique

Avec l'aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles et VOO (TV-NET-TEL), de la Région Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire française (Cocof).

Avec le soutien de la Commune d'Ixelles. Un projet développé avec le soutien de la Corporation des Epopées Authentiques

Le CVB est subventionné par la Commission communautaire française (COCOF) et la Fédération Wallonie-Bruxelles

### Table des matières

Synopsis	3
Fiche technique	4
Bio-filmographie	
Interview de la réalisatrice.	7
Programmation Cinematek – Flagey	11
Producteurs	12
Contact	13





### **Synopsis**

Un « casus belli » c'est, littéralement, un *motif de guerre*. Ce motif peut être essentiel ou futile, et le feu qu'il allume une guerre mondiale ou une querelle de voisinage. Certaines étapes se retrouvent quelle que soit la taille du conflit : incompréhension - interprétations de signes, actes ou paroles - dénigrement - insultes franches ou voilées - escalade. Le feu est plus facile à allumer qu'à éteindre ! Ce film s'intéresse au difficile travail de ramener les humains en discorde à une paix relative. Deux métiers et deux lieux sont explorés : le **médiateur de quartier**, qui écoute, s'abstient de tout conseil, tâche de faire émerger la solution des parties elles-mêmes et le **juge de paix**, qui tantôt tranche, tantôt s'efforce de dégager un accord – parfois au forceps.

Devant eux, le théâtre de l'humanité, avec ses ruses, ses fanfaronnades, ses manœuvres de séduction, et sa sincérité.

### Fiche technique

Scénario et réalisation : Anne Lévy-Morelle Image : Ella van den Hove & Anne Lévy-Morelle

Son: Damien Defays

Montage : Marie-Hélène Mora Musique : Cloé Defossez

Montage son et mixage : Jean-Jacques Quinet - Studio 5/5

Format : 16/9 - couleur Durée : 101 minutes Année : 2014 Langue : Français Sous-Titres : NL - EN

Supports d'exploitation : DCP, BLU RAY

Producteur délégué : Cyril Bibas - CVB

Une production du Centre Vidéo de Bruxelles - CVB

En coproduction avec : Sophimages, RTBF (Télévision belge), Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles – CBA, Lichtpunt, Tax

Shelter Ethique

Avec l'aide du Centre du Cinéma et de l'audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles et VOO (TV-NET-TEL), de la Région Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire française (Cocof), avec le soutien de la Commune d'Ixelles, de la Médiation Locale d'Ixelles - Prévention et du Service Solidarité.

Ce film a été développé avec le soutien de la Corporation des Epopées Authentiques.



## **Bio-filmographie**

Anne Lévy-Morelle est née en 1961 à Bruxelles.

Elle a étudié à la faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Libre de Bruxelles puis à l'INSAS.

#### **Filmographie**

Quelques courts-métrages de fiction et documentaires précèdent "Le Rêve de Gabriel", long métrage qui marque en 1997 son entrée dans la sphère de ce qu'elle appellera "épopée authentique".

#### Qu'est-ce qu'une épopée authentique?

C'est un film qui obéit à la loi des conteurs sans trahir celle des historiens. Il y est question de personnes réelles, sans recours à des acteurs. C'est du documentaire, donc. Toutefois, il ne s'agit pas en priorité d'*informer* le spectateur mais plutôt de le conquérir par une émotion esthétique, de l'emporter sur la vague du récit.

Pour plus de détails, consulter <a href="https://www.epopees.be">www.epopees.be</a>

Le cycle « *épopées authentiques* » comporte trois longs métrages, réunis en 2011 dans un coffret DVD édité par Cinéart :

#### I. Le Rêve de Gabriel, une histoire épique et vraie, 35 mm, 83', 1997

#### **EN SALLE**

> Sortie salle en Belgique le 11/06/1997 : 17 mois à l'affiche et 25.000 spectateurs (jamais atteint par un documentaire belge jusque là).

#### **EN TÉLÉVISION**

> 12 passages sur Canal + France, 7 passages à la RTBF, acheté par ARTE France et diffusé par ARTE Strasbourg, acheté par d'autres chaînes (israélienne et suédoise entre autres).

#### **EN FESTIVAL**

- > Prix André Cavens 1997. Premier documentaire à recevoir ce prix décerné par l'association des journalistes au meilleur long métrage belge de l'année
- > FIPA 1997
- > Prix de la Ville au festival de Luhacovice (Tchéquie), 1998
- > Premier Prix du Festival DaKino de Bucarest (Roumanie), 1998
- > Nominé au Top Ten de la Cologne Conference couronnant les meilleurs programmes audiovisuels toutes catégories confondues pour la période 96/97.
- > Prix Europe-Alsace à la semaine du Documentaire de Création Européen Eurimages à Strasbourg (France), 1999.

Plus récemment, « Le Rêve de Gabriel » est l'un des 20 films salués par la publication coéditée par Yellow Now et la Cinémathèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles sous le titre « Regards sur le Réel, 20 documentaires du XXème siècle » (2013)

#### II. Sur la pointe du cœur, 35mm, 87', 2001

> Bourse « Brouillon d'un Rêve » de la SCAM.

#### **EN SALLE**

> Sortie salle à Bruxelles et en Wallonie le 30/01/2001

#### **EN TÉLÉVISION**

> Programmé par la RTBF et ARTE

#### **EN FESTIVAL**

- > Vision du réel, Festival de Nyon (Suisse), 2002
- > Festival de Karlovy-Vary (Tchéquie) 2002
- > RIDM de Montréal (Canada) 2002
- > La Rochelle 2003
- > Rencontres Eureka à Skopje (Macédoine) 2003

#### III. Manneken Pis, l'enfant qui pleut\*, documentaire, 35mm (tourné en vidéo HD), 88', 2008

#### **EN SALLE**

> Sorti en salle à Bruxelles et en Wallonie le 18/06/2008, 5 mois à l'affiche.

#### EN TÉLÉVISION

> Diffusé par ARTE Strasbourg

#### \* version 52' - Manneken Pis, le garçon qui ne voulait pas être fier

#### **EN TÉLÉVISION**

> Diffusé par la RTBF (Télévision Belge)

Anne Lévy-Morelle entame à présent un nouveau cycle : les *épopées du quotidien*, vers un cinéma plus dépouillé, centré sur l'observation, la durée, la force de la présence des personnes filmées.

#### Casus Belli. Sur les sentiers de la paix, documentaire, HD, 101', 2014

Premier film du cycle

### Interview de la réalisatrice

Par Sarah Pialeprat

#### In principio... (au départ)

Je crois que tout a commencé parce que j'étais agacée par le mot d'ordre « Indignez vous ! » J'ai la conviction – et d'ailleurs Stéphane Hessel l'a reconnu lui-même – que ce n'est pas l'indignation qui génère les changements profonds, mais bien l'engagement. L'indignation est une position, un jugement moral. Personne n'a jamais arrêté une guerre en se positionnant de cette façon. Il est très facile d'être « pour » ou « contre » quelque chose d'emblée, mais en prenant le temps, en écoutant d'autres voix, on se rend compte que les choses ne sont jamais aussi simples qu'on le pensait, qu'il faut sans cesse réviser son jugement, le suspendre. Qu'on acquiert ainsi une profondeur plus intéressante.

Facebook et tous les forums aujourd'hui permettent à tout le monde de donner une opinion sur tout ! C'est une vraie manie, et ça ne me semble pas du tout productif de quoi que ce soit d'intéressant... En partant filmer deux endroits où l'on écoute, un bureau de médiation et un tribunal de justice de paix, je voulais peut-être tricoter une sorte d'antidote à ça.

#### In situ (sur le lieu même)

J'ai filmé deux lieux différents et j'ai opéré un aller-retour entre l'un à l'autre durant tout le film : le centre de médiation d'Ixelles (avec les médiateurs Eléonore Stevens et Jean De Lathouwer), et le tribunal de justice de paix de Saint-Gilles (avec le juge Guy Rommel). Ce sont deux endroits à la fois proches, et très différents.

En médiation, la démarche est totalement volontaire. Personne ne peut obliger quelqu'un à se présenter à l'invitation pour régler un conflit de voisinage ou un conflit familial. Les médiateurs sont là pour accoucher la parole et aider les gens à construire leur solution eux-mêmes.

Un juge de paix, lui, tranche entre les parties, mais il est aussi chargé de faire des conciliations et dans ce cas, c'est également un acte volontaire. Contrairement aux médiateurs, le juge trouve une solution, pèse de son poids d'autorité pour faire adopter l'accord... parfois aux forceps.

lci, le juge siège dans ce très beau tribunal de Saint-Gilles qui a gardé son aspect théâtral, son cachet du passé. C'était le contrepoint idéal face au bureau de médiation où là, on se retrouve plongé dans la culture du XXIe siècle, égalitaire, sans hiérarchie.

J'ai donc filmé ces deux lieux, ces deux métiers. Aussi différents soient-ils, leur point commun reste l'attitude de suspension du jugement. Ça peut paraître paradoxal, mais un juge, pour bien faire son travail, doit se positionner hors du jugement.

#### Cor unum (d'un seul cœur)

Mes films précédents sont structurés par une voix off qui sous-tend le tout. Ici, il n'y en a pas. Et j'ai coupé au montage les moments où les médiateurs s'adressaient à moi. Ma place n'était pas celle-là. J'étais le témoin, non l'acteur, une sorte de témoin neutre. Le mot neutre n'a pas bonne réputation et, pourtant, la neutralité est peut-être la seule manière de ne pas être englouti dans la folie du monde. J'ai tenté de ne pas juger en filmant, de faire attention à ne pas me placer en position de supériorité,

d'être seulement là, à écouter et regarder, sans sauter tout de suite à la conclusion. Les histoires de voisinages, les commérages ne m'intéressent pas. En revanche, comprendre comment on sort des conflits, c'est véritablement passionnant.

L'intention de départ je crois, colore tout. Puis, le cadre et enfin le montage (ce que l'on garde ou pas et dans quel contexte on met ce que l'on garde) fait qu'un film est impudique ou non, respectueux ou pas. Il y a des histoires auxquelles on a renoncé... On a fait avec les possibles et en même temps, avec de la distance. Trouver la juste distance est le plus difficile. Ce film tente de montrer la valeur qu'il y a à ne pas juger. C'est en tout cas ce que je suis allée apprendre dans ces deux endroits.

#### Si vis pacem, para iusttiam (Si tu veux la paix, prépare la justice)

On pense tout naturellement au travail de Raymond Depardon lorsqu'on évoque le documentaire sur la justice... Depardon a beaucoup filmé les tribunaux, c'est vrai, mais il n'a pas pu filmer le tribunal du juge de paix car cela n'existe tout simplement pas en France. C'est drôle d'ailleurs car c'est une institution créée par la révolution française dont nous avons hérité sous Napoléon, et que la France a abandonnée assez rapidement. Quoi qu'il en soit, mon but n'était pas de filmer la justice, mais d'être au plus près de l'humain. C'est aussi pour cette raison que j'ai voulu filmer à la fois le tribunal et le bureau de médiation.

La justice, au cinéma, c'est souvent l'image de détenus menottés, de délits graves, d'avocats du pénal qui font de grands effets... mais la justice ce n'est pas que ça. Ce sont aussi de petits problèmes ou plus précisément des désaccords à régler.

#### Ecce homo (voici l'homme)

Le juge de paix est différent des autres professionnels du droit. Il n'est pas dans sa tour d'ivoire, drapé dans son langage de technocrate. Il pratique une justice qui n'est pas « jargonnante ». Il se situe, bien évidemment, au-dessus des justiciables -sinon, ça ne peut pas fonctionner-, mais il parle la langue de tous. Cinématographiquement, c'est passionnant, on se retrouve devant l'appareil théâtral de la justice, mais avec une parole accessible à tout le monde.

Il est évident qu'avec le juge Rommel, je tenais un personnage assez extraordinaire ! Quelqu'un de mon entourage avait eu affaire à lui au tribunal de Saint-Gilles et m'avait dit : « Tu dois aller voir ça, c'est incroyable ! » Alors, j'ai assisté à une audience puisque c'est public, et je me suis installée au fond de la salle. Je me suis approchée de plus en plus, jusqu'au banc tout devant, celui où les justiciables doivent attendre pour un rappel.

Un jour, je me suis retrouvée là, seule, après le départ du dernier justiciable, et il m'a demandé ce que je faisais là. J'ai répondu : « J'observe le fonctionnement de la justice » (rires !), rien d'autre... et j'ai simplement demandé à revenir à la prochaine audience. Le mardi d'après, quand je suis revenue, - et ca m'a beaucoup touchée-, il v avait un petit coussin sur le banc.

C'est vrai que le juge Rommel est un personnage magnifique! Lui, c'est vraiment le chef de village. C'est... Abraracourcix avec quelque chose d'un Samouraï!

A partir de là, on a discuté, je lui ai parlé du projet, je lui ai montré mes films, j'ai « passé mon examen », et il a dû me trouver digne de confiance puisqu'il a accepté que je le filme au travail.

#### Ad impossibilia nemo tenetur – (à l'impossible nul n'est tenu)

Pour être présente dans le centre de médiation d'Ixelles, j'ai dû obtenir l'autorisation du collège des Bourgmestre et Echevins de la commune et pour pouvoir filmer, ça a pris pas mal de temps.

Au niveau des personnes filmées, c'était évidemment plus compliqué. J'ai dû procéder en deux temps : le moment de filmer, et le moment d'autoriser l'usage des images, après clôture du dossier. Certains m'avaient donné leur accord de départ mais ont changé d'avis en fonction de la tournure du conflit qu'ils étaient venus traiter, d'autres avaient déménagé ou disparus dans la nature. C'est lié à la nature à la fois de long terme et de confidentialité de la médiation.

Au niveau du tribunal, c'était encore plus complexe. Il y avait trois catégories de personnes, celles qui acceptaient d'être filmées mais qui pouvaient changer d'avis dès la sortie d'audience, celles qui acceptaient d'être entendues mais pas vues, et celles qui ne voulaient rien.

La faisabilité du film n'était donc pas du tout assurée. On aurait très bien pu se retrouver dans une situation où, après réflexion, tout le monde refusait! Personne n'avait de garantie contre ça. A part la patience et la confiance dans le bien-fondé du projet.

#### Homo homini lupus (L'homme est un loup pour l'homme)

On a convaincu les gens de se laisser filmer en leur expliquant qu'on ne voulait pas entrer dans leurs affaires privées, mais qu'on tentait de comprendre et de montrer comment les désaccords entre humains pouvaient se régler, quels étaient les processus. Je l'ai dit, je ne voulais pas faire un film sur la justice, mais montrer tous les bénéfices qu'apporte la suspension de l'opinion, une suspension qui évite peut-être de se laisser engloutir dans la folie du monde. Je ne crois pas me tromper en disant que les conflits plus importants, plus vastes, les conflits graves qui font des morts ont souvent pour origine des choses infimes. Je crois que le processus d'escalade n'est pas très différent de ce qui se passe à une échelle minuscule comme celle que je montre. Dans ce film, les deux lieux permettaient d'observer le système sans risquer de se faire tuer...

#### Conditio sine qua non (condition absolument nécessaire)

Il y a eu deux dispositifs complètement différents. Au centre de médiation, j'étais seule. J'ai fini par faire partie des meubles avec le temps. Ella van den Hove (Image) avait installé un éclairage et Jean-Jacques Quinet (montage son-mixage) avait suspendu des micros que j'orientais selon les besoins de chaque rencontre. On a mis la caméra sur un pied à roulettes pour que je puisse me déplacer facilement dans le bureau. J'avais mes ruses pour que les gens s'asseyent où je voulais. La première fois qu'on se rencontrait, j'expliquais mon projet. Je leur disais que la matière était confidentielle et que dans quelques temps, je les recontacterais pour leur demander l'autorisation d'utiliser les images dans le film.

Pour le tribunal, c'était tout à fait autre chose. La justice de paix, ça va à toute allure! On était à deux caméras. Moi, je cadrais le juge, et Ella cadrait les justiciables, les visages ou les mains selon l'accord obtenu. Le juge et le greffier portaient chacun un micro émetteur, et une perche prenait le son des justiciables. C'était complexe. Les gens arrivaient sur le palier, et ils entraient tous en même temps dans la salle d'audience, anxieux de ce qui allait se passer avec le juge... Nous avons donc installé un assistant et deux stagiaires sur le palier pour prévenir les gens, expliquer ce qu'on voulait faire. Les gens qui ne voulaient pas être filmés portaient deux gommettes rouges, comme ça, nous, derrière la caméra, nous savions immédiatement qu'on ne pouvait pas les filmer sans pour autant perturber le bon déroulement de la séance. Les gens qui voulaient bien être entendus sans être vus portaient une seule gommette. Ceux qui acceptaient ne portaient rien. À la sortie, les gens confirmaient leur autorisation (ou pas !) et signaient un accord.

#### Acta fabula est (la pièce est jouée)

J'ai réalisés plusieurs longs métrages que j'ai intégrés dans un grand cycle intitulé *Les épopées authentiques\**. C'était un cinéma éclaté, avec différents types de filmages, beaucoup de paroles off et tout un travail de narration, de patchwork, de couture d'intégration pour faire un ensemble cohérent soutenu par une voix off de conteur.

Avec ce film, je commence un autre cycle, une sorte d'épopée du quotidien : un cinéma plus direct, plus sobre, plus humble.

Ce n'est pas que je souhaite abandonner le documentaire complexe et baroque façon « épopées authentiques » , mais il est difficile aujourd'hui, en temps de crise, de trouver un producteur qui accepte de prendre ce risque.

En même temps, **Casus belli** reste quand même proche de ce que j'aime faire, puisqu'on y trouve deux lieux, une diversité de protagonistes, la valeur de la parole (cette fois en son synchrone uniquement), ce côté brodé qui m'intéresse toujours. La vraie différence tient sans doute dans ma présence, qui est ici minimaliste. Il n'y a pas de commentaire, pas de réelles interventions, car je trouvais leur parole bien plus importante que la mienne. Je me fais donc plus discrète... mais à la manière de Flaubert : « présente partout et visible nulle part »

\* Les Épopées authentiques comprennent trois documentaires : Le Rêve de Gabriel, Sur la pointe du cœur, Manneken Pis, l'enfant qui pleut. La trilogie a été éditée sous forme de coffret DVD en 2011 par Cinéart.

Flagey reprend ces trois films à l'occasion de la sortie de Casus Belli (détails page 11)

## **Programmation Cinematek – Flagey**

(www.flagey.be)

#### Septembre 2014

17.09 > 19:30 | 20.09 > 21:45 | 22.09 > 17:30 | 23.09 > 21:30 | 28.09 > 20:15

#### Octobre 2014

04.10 > 15:30 | 08.10 > 22:00 | 11.10 > 19:30 | 12.10 > 17:30 | 16.10 > 21:30 | 18.10 > 15:30

#### Novembre 2014

16.11 > 17:30

+

#### Le rêve de Gabriel

FR, BE, FI / 1998 / kleur - couleur / 86' / OND - ST: FR - NL

La singulière aventure d'une famille belge émigrée en Patagonie dans l'immédiat après-guerre. La cinéaste inscrit son film dans une double démarche : d'abord observer le réel, pour longuement s'en imprégner, puis construire une vraie narration, avec une respiration épique.

13.09 > 19:30 | 18.09 > 17:30 | 20.09 > 15:30 | 21.09 | 17:30 | 24.09 > 21:30

#### Sur la pointe du cœur

BE / 2001 / kleur - couleur / 90' / OND - ST: NL

L'hôpital Saint-Pierre à Bruxelles. Anne Lévy-Morelle et son équipe arpentent les couloirs, pénètrent dans les grandes salles, nous entraînent dans les multiples recoins pour une digression poético-philosophique d'une extraordinaire richesse humaine.

18.09> 21:30 | 22.09 > 19:30 | 25.09 > 17:30 | 27.09 > 21:45 | 03.10 > 17:30 | 04.10 > 19:30

#### Manneken Pis, l'enfant qui pleut

BE / 2007 / kleur - couleur / 91' / V: FR

Lévy-Morelle nous entraîne dans une Bruxelles chaleureuse, et parfois tragique. Vous découvrirez l'histoire d'une ville à l'ambition de capitale, qui cache soigneusement ses richesses et sa fierté sous l'apparence dérisoire d'un petit garçon qui fait pipi.

02.10 > 17:30 | 05.10 > 19:30 | 07.10 > 19:30 | 09.10 > 21:45 | 11.10 > 21:30 | 17.10 > 22:15

#### Courts métrages

#### Gare du Luxembourg

BE / 1986 / kleur - couleur / 22' / V: FR
Tout va (très) bien, Suzanne
BE / 1987 / kleur - couleur / 13' / V: FR
Les tentations d'Albert
BE / 1989 / kleur - couleur / 16' / V: FR

#### 27.9 > 20:15

Journée de la Fédération Wallonie-Bruxelles – gratis

### **Producteurs**



Le Centre Vidéo de Bruxelles développe la création documentaire construite autour de cinq axes principaux : le documentaire d'auteur traitant de questions sociales, politiques, artistiques et à la recherche de formes nouvelles ; le travail avec le monde associatif en étroite collaboration et au service d'objectifs communs ; les ateliers vidéos véritables outils de création et de réflexion à l'usage du plus grand nombre ; le travail de mise en valeur d'un catalogue reflet d'une cohérence éditoriale; un travail de recherche et de réflexion continue sur l'image et son pouvoir de vérité.

La diversité des approches et la singularité des contenus, le frottement des genres, des pratiques et des regards; l'hybridation, l'articulation d'une approche artistique avec celle plus sociale des enjeux de société, l'attention portée aux individus qui ne sont ni des experts, ni des hommes politiques, ni des leaders mais des citoyens ordinaires constituent quelques uns des leitmotivs de notre démarche.

#### **Quelques films phares - Catalogue**

I comme Iran – Sanaz Azari (50'/2014) | Mauvaise Herbes – Catherine Wielant et Caroline Vercrusse (50'/2013) | Deux fois Ie même fleuve – Effi Weiss et Amir Borenstein (110'/2013) | Chaumière - Emmanuel Marre (70'/2013) | Bons baisers de la colonie - Nathalie Borgers (74'/2011) | Ateliers Urbains - atelier vidéo (2010 - 2011) | Le geste ordinaire Maxime Coton (64'/2010) | Dem dikk (aller retour) - Karine Birgé (54'/2010) | Le bateau du père - Clémence Hébert (75'/2009) | Extérieur Rue - Anne Closset et Carmen Blanco Principal (40'/2008) | Autoportraits de l'autre. De Belgique en Palestine - Gérard Preszow (48'/2008) | Los Nietos, quand l'Espagne exhume son passé - Marie-Paule Jeunehomme (59'/2008) | Trilogie tropicale : La Belgique vue des Tropiques, Ça déménage sous les Tropiques, Voyage aux Tropiques ateliers vidéos (2006-2008) | D'une place à l'autre – atelier vidéo (24'/2005) | L'argent des pauvres - Charlotte Randour (24'/2005) | La Cité dans tous ses Etats - Jacques Borzykowski et Vincent Cartuyvels (30'/2004) | La raison du plus fort - Patric Jean (85'/2003) | Chaînes de garde - Nicolas Torres Correia (25'/2002) | Les enfants du Borinage, lettre à Henri Storck de Patric Jean (54'/1999) | Y'a pas honte de Jacques Borzykowski et Monique Meyfroet (70'/1998)

### Coproducteurs









LICHTPUNT Tax Shelter Ethique

### Avec l'aide de









### et le soutien de









#### **CVB - CENTRE VIDEO DE BRUXELLES**

111 RUE DE LA POSTE - B-1030 BRUXELLES - +32 (0)2 221 10 50 - www.cvb-videp.be

#### **Responsable promotion-diffusion**

Philippe Cotte - philippe.cotte@cvb-videp.be - +32 (0)2 221 10 67

VIMEO - DVD VISIONNEMENT - BANDE ANNONCE - PHOTOS - INTERVIEW